



ZOOM

Martine STORTI

École de l'urgence, urgence de l'École

C'était au printemps 1999, en Albanie, dans les camps de réfugiés kosovars. Ici des dizaines, là des centaines d'hommes, de femmes, d'enfants qui avaient fui le Kosovo, et qui attendaient, ne sachant pas si leur exil durerait des jours, des semaines, des mois. La vraie différence entre les camps, ce n'était pas qu'ils soient construits en dur ou que la vie s'y déroule dans l'alignement des tentes, ce n'était pas qu'ils soient improvisés ou organisés par des ONG ou des militaires, c'était que quelque part, sur quelques mètres carrés, à l'abri d'une toile ou sous un arbre, une école se soit créée, pas une aire de jeu, de cela les camps en général ne manquent pas, non, une école, une classe, un maître, des élèves, des crayons, des cahiers.

C'était l'été 99, et des Kosovars qui par centaines, par milliers, dans la foulée des troupes de la Kfor, se sont mis, plus tôt que prévu, à rentrer chez eux, trouvant un territoire parfois presque intact, le plus souvent partiellement ou complètement détruit, immeubles, maisons, magasins, écoles, brûlés, calcinés, traces de l'immense et méthodique pogrom qui s'était déroulé les mois précédents. Et dans ce désarroi, dans ce désordre des lieux, cette exigence de reprendre, dans des établissements scolaires en ruine ou très dégradés, un enseignement, pas demain, pas plus tard, quand tout sera reconstruit, non, tout de suite... C'était en janvier 2002, l'Afghanistan sortant de la nuit des talibans, d'autres ruines, d'autres ravages, Kaboul, Pul-i-Khumri, Mazar-e-Charif, Nahrin, Baghlan, écoles détruites ou en très mauvais état et là encore, tout de suite, cette présence, dans des classes, gla-

ciales et humides, de milliers d'élèves, filles et garçons, qui, avec leurs enseignants pas payés, manifestaient un bonheur d'être là et un immense appétit d'éducation... C'était en janvier 2005, au Sri Lanka et dans le nord de Sumatra ravagés par le tsunami, à nouveau des destructions, à nouveau des écoles dévastées, à nouveau des camps, mais à nouveau aussi ce désir que l'école reprenne le plus vite possible...

Une idée qui fait son chemin. Considérer que l'éducation doit être une composante de l'urgence, en tout cas de l'immédiate post-urgence, parce que le droit à l'éducation, inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et repris par un grand nombre de conventions internationales (dont la Convention des droits de l'enfant de 1989) doit être effectivement mis en œuvre, est une idée qui, depuis une dizaine d'années, a fait son chemin. ONG, acteurs de terrain, chercheurs, responsables d'organisations internationales et multilatérales, ont conduit des interventions dans ce domaine, confronté leurs expériences, tiré les leçons des actions entreprises, affiné l'approche des problèmes, élaboré des procédures d'intervention...

Des regroupements et des réseaux se sont créés, en particulier le très actif réseau INEE (réseau inter-agences pour l'éducation d'urgence), qui s'est constitué en novembre 2000 sous l'égide de l'UNESCO, de l'UNICEF, du HCR, et qui regroupe, outre des adhérents individuels, des représentants d'agences onusiennes, de la Banque mondiale, des ministères de l'Éducation de certains pays, d'agences gouvernementales de

coopération, d'ONG, des experts, des chercheurs. Ce réseau défend depuis plusieurs années la cause de l'*emergency education* et travaille à la circulation de l'information, la confrontation des expériences et des pratiques, à la formation des enseignants, à la prise en compte du genre dans les actions d'urgence. Il a aussi élaboré, à travers plusieurs consultations organisées dans le monde entier, des normes minimales d'éducation en situations d'urgence, de crise et de post-crise réunies depuis décembre 2004 dans un guide.

Un trop faible investissement français et francophone.

Dans ce champ de l'éducation en situations d'urgence, la présence française et francophone est hélas réduite, tant au plan gouvernemental qu'associatif, tant dans l'ordre de l'action que de la formation, de la recherche, ou de l'élaboration conceptuelle. Les raisons en sont diverses.

- Une vision trop traditionnelle de l'humanitaire qui n'inclut pas l'enjeu de l'éducation. Ainsi la Délégation à l'action humanitaire du ministère des Affaires étrangères ne s'occupe pas d'éducation, celle-ci étant un secteur de la coopération conduite par la DGCID (direction générale de la coopération internationale et du développement). Le ministère de l'Éducation nationale, quant à lui, mène des actions de coopération éducative et ne dispose hélas pas des instruments permettant une intervention en situations d'urgence. On peut remarquer aussi, dans un autre registre, que les formations à l'humanitaire ne comportent pas non plus de volet consacré à l'éducation, cet enjeu n'étant pas inscrit, pour elles du moins, dans le champ de l'urgence.

- Une conscience insuffisante que lorsqu'il s'agit de l'éducation, les frontières sont floues, les besoins superposés, la transition rapide : ce qui s'amorce dans l'urgence se poursuit dans les phases suivantes et débouche le plus souvent sur des actions de développement et de coopération mieux inscrites dans la durée.

- Une faible action des ONG dans ce domaine. Des ONG françaises interviennent dans le secteur de l'enfance mais peu dans le secteur de l'éducation au sens strict. Quant aux associations

qui agissent dans ce domaine, ou bien elles n'ont qu'une activité internationale relative ou bien elles ne se manifestent pas ou peu dans le champ de l'éducation en situations d'urgence, à l'exception d'Aide et action ou encore Solidarité Laïque qui conduit des programmes d'actions éducatives (distribution de fournitures, réhabilitations d'écoles, soutiens et partenariats pédagogiques, appui administratif), par exemple en Afghanistan ou en Haïti ou au Sri Lanka.

On ne peut que regretter ce déficit de présence française et francophone. D'une part, parce que ce champ a un périmètre large, compte tenu, hélas, des situations de crise récurrentes et dont les enfants sont souvent les victimes. D'autre part, parce qu'il est en train de devenir un enjeu financier direct (à preuve par exemple l'intérêt croissant porté par les bailleurs de fonds à l'éducation des populations touchées par un conflit) ou indirect (par les compétences et les expertises requises) ainsi qu'un terrain d'influence et dans ce domaine aussi ce sont les réseaux, les forums, les colloques qui forgent les problématiques, représentations, concepts, outils, normes qui deviendront ceux de la communauté internationale.

Un dispositif à construire. Par définition, les situations d'urgence, de crise, de post-crise échappent au fonctionnement ordinaire et les actions s'effectuent dans un contexte de déstabilisation, de désolation, de traumatismes, de souffrances physiques, affectives et morales. Bien que les situations soient variables, quelques caractères sont récurrents: interruption du fonctionnement antérieur, problèmes d'eau, de soins, d'hébergement, difficultés d'approvisionnement, déplacements des populations, destructions des maisons, des services sociaux, des infrastructures de communication, habitats précaires, camps de réfugiés, insécurité, poursuite éventuelle du conflit, rupture des circuits de financements, activités économiques interrompues, pertes des revenus, etc.

Par ailleurs, ces situations, surtout si elles ont été fortement médiatisées, sont le théâtre de nombreux acteurs : aux populations et autorités du pays s'ajoutent en effet les « internationaux »,

c'est-à-dire des ambassades, des forces armées, des agences onusiennes, des organisations internationales et multilatérales, des bailleurs, des ONG, acteurs nombreux, chacun avec ses enjeux, ses objectifs, ses moyens, ses intérêts et dont la coordination est à la fois absolument nécessaire et quasi impossible. Il est possible, en dressant le tableau à très grands traits, d'énoncer les besoins les plus fréquents : installation de lieux permettant la reprise d'activités d'enseignement, réhabilitations et reconstruction d'établissements scolaires, fournitures scolaires et équipements pédagogiques, reconstitution des équipes pédagogiques et administratives, appui financier aux enseignants et parfois aux familles, formation des enseignants et formation de formateurs, reprise et développement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, aides au traitement des traumatismes liés à la guerre, à la perte des proches, à l'exil, aux violences subies, aide à la scolarisation des filles, organisation du rattrapage scolaire, reconversion des enfants soldats...

Je l'ai indiqué précédemment, la France n'a hélas pas de dispositif permettant l'intervention éducative en situations d'urgence. Au printemps 2005, j'ai remis au ministre de l'Éducation nationale, un rapport énonçant quelques propositions pour le construire, car rien ne doit être moins improvisé que l'intervention en urgence. Ce rapport n'a été suivi d'aucune décision. Mes propositions, pourtant, sont de bon sens. Pour n'en citer que quelques-unes :

- Identifier un réseau d'intervenants, individus et d'établissements, sorte de *french teachers* (ce mot pris dans un sens large), motivés et prêts à agir le moment venu. Les intervenants nécessaires peuvent se recruter parmi les divers personnels de l'Éducation nationale, actifs ou retraités.
- Favoriser l'inscription des thématiques de l'éducation en situations d'urgence, de crises et de post-crise dans les formations universitaires liées aux sciences de l'éducation, aux politiques éducatives, à l'humanitaire, aux politiques de développement et de coopération ou dans les formations considérées comme préparant à un emploi dans les ONG.
- Populariser au sein de l'Éducation

nationale la thématique éducation en situations d'urgence de manière à développer le réflexe de l'éducation comme composante de l'humanitaire (outils : site internet pour informations, ressources, mise en réseau des intervenants, liens interactifs avec les webs rectoraux, liens avec les autres sites qui existent sur le même thème, etc., actions avec les CNDP, CRDP, Clemi, documentalistes)...

- Inciter les instituts de recherche et d'études français à travailler le champ de l'éducation en situations d'urgence, comme le font d'ores et déjà nombre d'universités anglo-saxonnes.

- Constituer un pôle d'opérateurs capables de répondre à des appels d'offres et d'impulser des projets.

- Organiser la synergie des financements publics et privés (ministères, collectivités territoriales, entreprises, bailleurs multilatéraux, etc.)

Si du côté des ministères français, l'intérêt porté à l'éducation en situations d'urgence est plus que relatif, l'espoir pourrait venir de la francophonie. En effet à Dakar, en juillet 2006, l'INEE a tenu pour la première fois un séminaire de formation aux standards éducatifs en situations d'urgence, avec un nombre de candidatures supérieur aux possibilités. Ce séminaire, où était représentée l'Organisation internationale de la francophonie, a confirmé que la perspective pour laquelle je plaide depuis un temps certain d'un réseau francophone autour de l'éducation en situations d'urgence est non seulement souhaitable mais aussi souhaitée et possible. Ce réseau, en cours d'organisation, pourra associer des individus, des organisations, des établissements scolaires, des associations, des ONG, des collectivités territoriales françaises et francophones. En s'adossant au réseau international déjà constitué qu'est l'INEE, il développera ses actions et enjeux spécifiques, tant l'éducation en situations d'urgence a besoin de reconnaissance, de dynamisme et de compétences. Il y va, on l'aura compris, de ce magnifique et ambitieux défi que la communauté internationale s'est lancé à elle-même, celui de l'« Éducation pour tous ». ■

Martine STORTI IGEN. On pourra consulter le site : www.inrp.fr/blogs/vst/index.php/2006/11/17/p214#more214e.